

4 Économie

Projet de loi de finances rectificative 2017

Un budget consacré à la relance de l'économie nationale

Maxime Serge MIHIN-DOU  
Libreville/Gabon

Assis principalement sur une hypothèse du prix de baril à 43 dollars US, le projet de budget 2017 rectifié a été arrêté à 2 860 milliards de FCFA contre 2 477 milliards dans la loi de finances initiale. Elaboré en collaboration étroite avec le FMI, ce projet de loi de finances rectificative est certes marqué par une augmentation mais celle-ci cache en réalité une baisse du train de vie de l'Etat et une affectation prioritaire des ressources au règlement de la dette intérieure, nous expliquent les techniciens de la Direction générale du Budget et des Finances publiques (DGBFIP).

EN attendant sa confirmation par le Parlement, le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa séance du 19 mai 2017, le projet de loi portant modification des ressources et des charges de l'Etat pour l'année 2017.

Cette Loi de finances rectificative intervient dans un contexte de conclusion, avec le Fonds monétaire international (FMI), des négociations portant sur le Plan de relance de l'économie (PRE), qui a pour objectif de corriger les tendances baissières de l'économie nationale. Pour l'année 2017, les prévisions du cadrage macroéconomique et budgétaire affichent désormais des opérations budgétaires et de trésorerie équilibrées en ressources et en charges à 2 860 milliards F.cfa, contre 2 477, 5 milliards F.cfa dans la loi de finances initiale, soit une augmentation de 382,5 milliards F.cfa (+15 %).

Les recettes du budget de l'Etat s'établiraient à 1 714, 6 milliards F.cfa contre 1 858,4 milliards F.cfa dans la loi de finances initiale, soit une diminution de 143,8 milliards de F.cfa. Arrêtées à 1 886, 7 milliards F.cfa, les dépenses budgétaires, quant à elles, connaissent une augmentation de 4,2 % par rapport à la loi de finances initiale.



Photo : /L'Union

Le projet de loi de finances rectificative 2017 a été élaboré....

Elles sont composées des charges financières de la dette, des dépenses courantes, des dépenses d'investissement et autres. Selon les explications des techniciens de la direction générale du Budget et des finances publiques (DGBFIP), le budget actuel découle donc d'une révision des hypothèses de cadrage macroéconomiques ainsi que de l'accord avec le FMI dans le cadre du Plan de relance économique (PRE).

« Il n'est un secret pour personne que la crise actuelle, qui résulte de la baisse de la production pétrolière nationale, combinée à celle des cours du brut, a conduit les autorités à solliciter l'appui des partenaires financiers internationaux. C'est donc en concertation étroite avec le FMI que les différentes hypothèses ont été validées et les travaux d'élaboration du PLFR 2017 ont été conduits. La première conséquence est que cela a abouti à l'élaboration d'un budget relativement modeste et censé refléter notre véritable capacité de mobilisation des recettes. Cette tendance au réalisme budgétaire est particulièrement privilégiée depuis 2015 par les services de la DGBFIP. A cet égard, il a souvent été reproché par le passé aux ministères financiers, en charge de l'élaboration du budget, un écart entre les prévisions et l'exécution des budgets », indiquent les fonctionnaires de la direction du Budget.

**DETTE\*** L'autre particularité de ce collectif budgétaire, soutient la DGBFIP, est que les projets d'investissement ont été entièrement validés par le Conseil interministériel sur la pro-

grammation triennale des investissements avec l'implication de tous les acteurs concernés, dont le BCPSGE, afin de s'assurer une plus grande cohérence entre les axes stratégiques définis par les plus hautes autorités en matière d'investissement et les projets de terrain, ce qui doit contribuer à endiguer le phénomène des « éléphants blancs ». Les dépenses d'investissement connaîtront ainsi une augmentation de 11%, passant de 392 à 436 milliards afin d'encourager la croissance et la relance de l'économie.

La hausse du budget cache donc en réalité une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement. En effet, dans le projet de loi de finances approuvé en conseil des ministres, le gouvernement a entériné la tendance à la baisse des dépenses de fonctionnement, avec une réduction globale de 46 milliards, marquant ainsi sa détermination à réduire le train de vie de l'Etat.

En outre l'augmentation de 388 milliards de francs du niveau global du nouveau budget, s'explique par l'augmentation des ressources de trésorerie qui viennent équilibrer les dépenses liées au règlement de la dette intérieure. « Ces ressources de trésorerie seront essentiellement destinées au règlement de la dette intérieure et devrait permettre à nos entreprises de redécoller », souligne la DGBFIP.

**INNOVATION\*** Mais l'innovation cette année concerne les recettes affectées et la création de deux nouveaux comptes d'affec-



Photo : /L'Union

...avec l'implication étroite du FMI, dont on voit les experts, ici, en séance de travail avec l'administration gabonaise

tation spéciale. Les recettes affectées, nous explique-t-on, sont des ressources qui transitent par des comptes spéciaux au Trésor et qui sont, en partie ou totalement, destinées au financement des Collectivités locales et autres entités publiques désignées par les textes qui les instituent.

L'Etat ne les retraçait pas toujours au niveau budgétaire, ce qui conduisait en matière de dépenses à les capter pour ses besoins propres, au détriment des véritables bénéficiaires. Afin de marquer l'importance que le gouvernement accorde à la formation professionnelle et à une plus grande qualité du service public audiovisuel, il a été créé des comptes d'affec-

tion spéciale supplémentaires (CAS) qui permettront de sécuriser des ressources destinées à consolider les politiques dans ces domaines.

« Ainsi, le PLFR 2017 consent un effort de près de 80 milliards, au titre des recettes affectées au Trésor (Collectivités locales, Fonds national du développement du sport, Fonds routier, redevance audiovisuelle et cinématographique, fonds de la formation professionnelle et de l'emploi). C'est donc autant d'argent en moins pour l'Etat, au niveau budgétaire, mais cet argent n'est pas perdu, puisqu'il est rétrocédé aux entités publiques qui en sont les véritables bénéficiaires afin de rendre à César ce qui est à César », souligne la DGBFIP.

Petit angle

Quid du PRE ?

MSM

Libreville/Gabon

Le Plan de relance de l'économie (PRE) adopté par le Conseil des ministres pour la période 2017-2019 a pour objectifs de ramener le déficit budgétaire à un niveau inférieur à 3 % du PIB dans les trois (3) ans ; atteindre un taux de croissance moyen proche des performances enregistrées entre 2010 et 2014 ; renouer avec un solde positif de la balance des paiements, afin de reconstituer les réserves monétaires extérieures et ainsi rétablir une bonne couverture de notre monnaie ; et ramener l'encours de la dette à un niveau inférieur ou égal au plafond stratégique établi par le gouvernement.

Le PRE est structuré autour de cinq (5) grands programmes, à savoir : l'optimisation des recettes et le financement de l'économie ; la maîtrise des dépenses publiques ; l'amélioration de la compétitivité des filières forêts-bois, agriculture, pêche, tourisme, mines, hydrocarbures, habitat, travaux publics et économie numérique ; l'amélioration du cadre des affaires et la qualité des services aux citoyens.

Brèves

**Afrique/ La BAD et la SFI s'engagent à promouvoir les investissements qui profitent aux femmes**

La Banque Africaine de Développement (BAD) et la Société Financière Internationale (SFI) ont signé, le 22 mai 2017, à Ahmedabad (Inde) un mémorandum d'accord visant à promouvoir les investissements qui profitent aux femmes en Afrique. Si au cours de la dernière décennie, le nombre de femmes entrepreneuses en Afrique a progressivement augmenté, ce qu'étaye l'indice africain sur l'égalité entre les sexes qui montre que l'entrepreneuriat féminin sur le continent est le plus élevé au monde, l'accès au financement pour les femmes est toujours sérieusement entravé par plusieurs facteurs.

**Côte d'Ivoire-Kenya/ Malgré leurs performances, le FMI veut maintenir les deux pays dans ses guichets de financement**

Le conseil d'administration du Fonds Monétaire International a publié les résultats de ses travaux de révision des critères d'éligibilité à son fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Ce dernier est un mécanisme mis en place en 2010, pour permettre à l'institution, de mieux adapter ses interventions, en faveur des pays à faibles revenus, ou aux structures économiques faisant face à des chocs.

**Ethiopie/ Avec la nouvelle extension du port de Doraleh, Djibouti va gérer 95% des importations de ce pays**

Djibouti a officiellement lancé l'un des quatre nouveaux ports conçus pour renforcer sa position en tant que centre continental de transit, a déclaré mercredi l'autorité portuaire, rapporte Reuters. Situé sur deux des trois routes d'expédition les plus fréquentées dans le monde, le port multifonction de Doraleh qui relie l'Asie, l'Afrique et l'Europe, constitue une plate-forme stratégique pour les activités maritimes au niveau mondial. « Le port de Djibouti est une porte d'entrée vers l'une des régions à plus forte croissance du monde avec 30 000 navires qui y transitent chaque année », précise le communiqué.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 23/05/2017**

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1243	1USD =	583,436	1 USD	600,939
CAD	1,5174	1CAD =	432,290	1 CAD	445,259
JPY	125,1800	1JPY =	5,240	100 JPY	5,397
GBP	0,8635	1GBP =	759,623	1 GBP	782,411
CHF	1,0911	1CHF =	601,189	100 CHF	619,22
ZAR	14,8198	1ZAR =	44,262	100 ZAR	45,59
MAD	10,9406	1MAD =	59,956	1 MAD	63,30
CNY	7,7457	1CNY =	84,687	1CNY	87,23
KES	115,7500	1KES =	5,667	1KES	5,84

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
<b>CAC 40</b>	23/05/2017	5 322,88
<b>DOW JONES</b>	23/05/2017	20 871,51

  

<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>
<b>23 Mai 2017: 53,86</b>